

JOURNAL DE ROUBAIX

POLITIQUE, COMMERCE, INDUSTRIE

ANNONCES JUDICIAIRES, ADMINISTRATIVES & COMMERCIALES

BULLETIN COMMERCIAL DE ROUBAIX ET TOURCOING

Ce journal paraît les Mercredi, Vendredi et Dimanche.
Il est distribué en ville dans la soirée qui précède sa date.
Abonnement : Pour Roubaix, 25 francs par an.
; 14 ; six mois.
; 7 50 ; trois mois.

Les lettres, réclamations et annonces doivent être adressées au rédacteur-gérant,
bureau du Journal, Grande-Rue, 56.

On rend compte des ouvrages dont l'auteur dépose deux exemplaires.

On s'abonne et l'on reçoit les annonces, à Paris, chez
MM. LAFITTE, BULLIER et Co, 20, rue de la Banque.

Le JOURNAL DE ROUBAIX est seul désigné pour la
publication des annonces de MM. HAVAS, LAFITTE BUL-
LIER et Co pour les villes de Roubaix et Tourcoing.

Roubaix, 13 Juin 1865.

BULLETIN.

M. Eloi, secrétaire de l'empereur du Mexique, et qui, de Bruxelles, s'est rendu à Vienne, auprès de Sa Majesté François-Joseph, est attendu à Paris. Il sera reçu par l'Empereur des Français en audience particulière. On croit que le chiffre des troupes envoyées pour remplacer les libérables congédiés ou près de l'être, sera de 5 à 6,000 hommes, avec deux batteries de campagne.

L'empereur d'Autriche a quitté Pesth le 9 juin. Une dépêche privée annonce que le gouvernement maintiendra fermement en Hongrie, en face des partis, l'intégrité du royaume et sa parité avec les provinces allemandes.

La même dépêche ajoute que, dans une lettre adressée au gouverneur comte Polfy, l'empereur a remercié le pays de l'accueil qu'il a reçu, et promis de revenir prochainement pour réaliser les promesses contenues dans le discours qu'il a prononcé au château de Bude. Cette lettre aurait produit un excellent effet, et serait considérée comme annonçant pour la Hongrie un changement de système.

On écrit de Carlsbad que l'entrevue de l'empereur d'Autriche et du roi de Prusse est certaine. Les deux souverains se trouveront dans cette résidence le 18 juin.

Ainsi que l'ont déjà fait la France et l'Angleterre, le gouvernement espagnol par un décret en date du 4 juin, espère de reconnaître dit le *Moniteur*, la qualité de belligérants aux confédérés, la guerre entre les Etats du Nord de l'Amérique et les Etats du Sud pouvant désormais être considérée comme terminée.

Un journal de Vienne annonce que la diplomatie russe déploie une activité qui trahit d'une manière incontestable sa tendance à remettre sur le tapis la question

orientale. Sur l'initiative du cabinet de Saint-Petersbourg, il s'est engagé une correspondance irritante entre ce cabinet et celui de Constantinople, au sujet des prétendues menées des Turcs dans la Russie méridionale, particulièrement dans le gouvernement de Simbirsk, où la Russie affirme l'existence d'une propagande systématique de la Porte, qui aurait pour but de provoquer, à titre de protectrices des sujets russes de croyance mahométane, une émigration en masse vers la Turquie, et d'agiter de cette façon les provinces en question. Le cabinet russe réclame de la Porte des explications immédiates et simultanément un changement dans l'organisation des régiments polonais en Turquie, qui se sont considérablement renforcés par l'émigration.

Nous voulons croire encore que les velléités attribuées à la Russie ne sont pas fondées. Mais, s'il est vrai que le cabinet de Saint-Petersbourg soit résolu à recommencer son œuvre de trouble et d'agitation, il trouvera de nouveau sur son chemin l'opposition de puissances occidentales qui ne se laisseront pas plus de soutenir les droits de la Porte que la Russie ne met de persévérance à les attaquer.

Une dépêche privée, datée de Rome 10 juin, annonce que le gouvernement romain avait expédié à Paris les fonds pour le prochain paiement du semestre de la dette pontificale, y compris les provinces annexées.

Nous publions plus loin des extraits d'une correspondance, adressée de Rome au journal le *Monde*, qui donne des détails intéressants sur mission Vegezzi.

J. REBOUX.

Le *Moniteur* d'aujourd'hui publie le décret suivant :

NAPOLEON.
Par la grâce de Dieu et la volonté nationale, Empereur des Français,
A tous présents et à venir, salut :
Vu l'article 46 de la Constitution ;
Vu nos décrets des 25 janvier et 13 mai 1865.

Avons décrété et décrets ce qui suit :
Art. 1^{er}. La session du Corps législatif est prorogée jusqu'au 30 juin inclusivement.

Art. 2. Notre ministre d'Etat est chargé de l'exécution du présent décret.
Fait au palais des Tuileries, le 12 juin 1865.

NAPOLEON.

Par l'Empereur
Le ministre d'Etat,
E. ROUHER.

La *Louisiane*, de la Compagnie transatlantique, venant de la Vera-Cruz, est arrivée à Saint-Nazaire le 9 juin avec 170 passagers.

Les nouvelles du Mexique apportées par ce paquebot sont satisfaisantes. Dans le département d'Oajaca, le contingent autrichien relève successivement nos troupes des divers postes qu'elles occupaient. Dans le Mishoacan, la destruction de la bande d'Ugalde était complète, et Regules, réduit à l'impuissance, avait dû se retirer dans les Terres Chaudes. Les mêmes résultats favorables sont obtenus dans d'autres Etats, où les habitants s'organisent pour la défense de leurs personnes et de leurs propriétés. Les départements de l'intérieur de l'empire conservent leur sécurité, et l'agitation causée dans le Nouveau-Léon par l'apparition que nous avons signalée de Negrete à Monterey ne s'est pas étendue au département de San Luis de Potosi.

Un incendie ayant éclaté le 4 mai à Mexico a fait malheureusement trois victimes parmi nos braves soldats : le colonel Tourre, commandant le 3^e zouaves, le lieutenant Labrousse du 99^e et le clairon Schunker ont péri en faisant preuve de ce dévouement qui ne calcule aucun danger et qu'on trouve toujours dans notre vaillante armée. Nous dirons de quel esprit de charité elle est en même temps animée en rappelant qu'à peine le désastre de Limoges était-il connu au Mexique, le maréchal Bazaine transmettait une somme de 7,000 fr., produit des souscriptions spontanément recueillies dans le corps expéditionnaire.

(*Moniteur*).

On écrit de New-York, le 29 mai, au *Moniteur* :

Les faits viennent chaque jour démontrer l'exagération avec laquelle la presse avait accueilli le succès des tentatives d'émancipation pour le Mexique par les agents du parti juariste. L'argent leur manque

déjà, et le plan qu'ils avaient conçu ne saurait en aucune façon réaliser leurs espérances.

D'un autre côté, les autorités fédérales se montrent de plus en plus disposées à ne pas tolérer qu'une expédition quelconque puisse sortir des Etats de l'Union, et elles s'appuient sur le texte de la loi de 1818, relative à l'exportation des armes de guerre. — Plusieurs soi-disant émigrants ont déjà été arrêtés et seront mis en accusation pour avoir conspiré en voulant s'emparer d'un navire péruvien qu'ils comptaient convertir en corsaire. Ils se trouvaient à bord du *Bronids* saisi dernièrement à San-Francisco, ainsi qu'on se le rappelle.

Le général Ortega a quitté New-York pour se rendre à Nashville, nouveau centre d'action pour lui et les siens. On assure que le commandant fédéral de ce district a reçu l'ordre de ne pas en permettre l'extension et que le général Sheridan, qui vient de partir pour commander le Texas, a reçu des instructions dans le même sens et doit surveiller avec soin la frontière du Rio-Grande.

Le bruit court que Kirby Smith s'est rendu ; il en sera sans doute de même de Magruder, et la résistance aura alors cessé sur toute l'étendue de l'ex-confédération.

M. Jefferson Davis et M. Breckenridge, qui a commandé l'invasion du district de Colombie, viennent d'être mis en accusation de haute trahison pour ce fait. Ils seront sans aucun doute reconnus coupables, mais les avis sur l'application de la peine sont encore très partagés.

Mme Davis et sa famille ont été renvoyées dans leurs foyers.

Les gouverneurs des Etats du Sud ont cru devoir continuer leurs fonctions après la cessation des hostilités. Une proclamation du général Gilmore déclare nuls les actes de ces magistrats. On annonce de plus que M. Brown, gouverneur de la Georgie, a été arrêté récemment, et qu'une compagnie d'infanterie aurait été envoyée à Columbia pour s'emparer du gouverneur Magrath.

Les journaux d'Amérique sont remplis d'intéressants détails sur les prisonniers d'Etat enfermés au fort Monroe. L'ex-président de la confédération, M. Jefferson Davis, a conservé toute sa dignité et tout son sang-froid. Il est beaucoup moins accessible de ses malheurs personnels que de la chute de la cause à laquelle il s'est dévoué. Quand on lui parle de sa complicité dans l'assassinat de M. Lincoln, il se

contente de hausser les épaules. Sa santé, qui a toujours été chancelante, laisse à désirer. Il a auprès de lui son lieutenant particulier, M. Harisson, dont l'attachement pour lui tient du fanatisme, et M. C. Clay qui, comme on sait, s'est livré lui-même, afin de pouvoir réfuter devant un tribunal l'accusation de complicité dans l'assassinat qui pèse sur lui. C'est un homme d'environ 35 ans, au regard intelligent et à l'élocution facile. Mad. Clay est avec lui ; c'est une femme fort remarquable sous tous les rapports. Lorsqu'elle arriva avec son mari au quartier du général Pritchard, elle lui dit : « Donnez-moi les 25,000 dollars promis par votre président à qui livrera mon mari, car c'est moi qui vous l'amène. » Elle a dit également à M. Pritchard : « Tous vos intrigants de Washington n'inventent de pareilles infamies que pour assurer leur petites vengeances personnelles ; mais ils ne réussiront pas. »

On lit dans le *Monde*, sous la signature de M. E. Taconet :

« Nous avons des lettres de Rome du 3 juin. Les difficultés de forme qui s'étaient élevées à l'endroit du caractère dont serait revêtu M. Vegezzi, en venant à Rome, paraissent applanies. Les négociations ne revêtiront pas le caractère diplomatique, et seront, dit-on, conclues sous forme de lettres échangées entre M. Vegezzi et son Eminence le cardinal Antonelli. Il y a des journaux qui savent et écrivent déjà les détails de l'arrangement, donnent l'ordre et la teneur des articles qu'ils fixent à vingt-cinq, ni plus ni moins ; notre correspondant avoue n'être pas si avancé. Il croit seulement savoir qu'en principe les évêques exiles auront la liberté de rentrer dans leurs diocèses avec pleine possession de leur autorité et de leurs biens ; qu'ils exerceront seuls cette autorité sur les séminaires à moins que ces séminaires n'aient des écoles externes, car dans ce cas ils devront s'entendre avec le Gouvernement ; que les évêques des provinces n'appartenant pas légitimement au Piémont seront dispensés du serment ; que pour la nomination des provinces piémontaises et lombardes le Roi présentera au choix du Pape des sujets nombreux et qu'au cas où aucun de ces sujets ne conviendrait, le Pape en prendrait d'autres en dehors des listes.

« Nous devons rapporter, enfin, une assertion dont on appréciera l'importance. Selon la coutume qui règle les rapports de Rome avec les souverains en des événements tels que ceux dont l'Italie a souffert,

FEUILLETON DU JOURNAL DE ROUBAIX

DU 14 JUIN 1865

— N° 33 —

UN

MARIAGE EN PROVINCE

(Suite.)

CHAPITRE XX.

RETOUR.

Georges fut frappé de cette physionomie si nouvelle pour lui ; il crut en effet n'avoir jamais vu Rose ; il resta à la regarder, sans se rendre compte du charme qu'il trouvait à cette contemplation.

Rose, absorbée dans ses pensées, ne s'aperçut pas de l'attention dont elle était l'objet, et, tandis que son mari la regardait, une larme descendit lentement le long de sa joue pâle, et vint tomber sur une touffe d'herbe, où elle brilla un moment comme une goutte de rosée.

« Cette larme muette émut le jeune poète.

« Vous pleurez, Rose, dit-il ; qui peut vous affliger ? Est-ce ma présence ou l'absence de votre tante ? »

Le sein de Rose se souleva en entendant la voix de Georges, mais elle resta silencieuse.

« Réponds-moi, chère Rose, reprit le jeune homme, qu'avez-vous ? Je tiens à connaître la cause de votre chagrin.

« Je n'ai rien, et je suis heureuse de vous voir, » dit enfin Rose, en levant sur son mari ses grands yeux humides.

Et pour lui bien prouver sa satisfaction de le revoir, elle serra légèrement le bras de Georges ; puis, comme honteuse d'un mouvement si hardi, elle devint toute rouge, et pendant un moment sa fraîcheur d'autrefois reparut sur son visage.

Quelle chose de si touchant passa dans sa voix en disant ce peu de paroles, son regard, son geste furent empreints d'une grâce si douce, d'un sentiment à la fois si timide et si profond, que Georges se sentit troublé jusqu'à l'âme.

« Pourquoi pleurez-vous alors ? lui demanda-t-il affectueusement.

« Oh ! je ne pourrai jamais vous le dire.

« Vous avez tort, Rose ; il faut tout me dire : ne dois-je pas être votre protecteur, votre conseil, votre meilleur ami ? C'est mon droit de vous consoler, si vous souffrez. Quelqu'un a-t-il osé vous faire de la peine en mon absence ? nommez-le-moi, et je vous défendrai contre lui.

« Personne ne m'a rien fait, dit Rose. — Alors quel motif peut vous affliger quand je suis là, si ce n'est pas ma présence ? »

Ces questions, faites d'un ton presque tendre, parurent enhardir Rose.

« Vous ne m'avez pas encore parlé ainsi, reprit-elle, et pourtant j'ai bien pleuré aussi le mois dernier.

« Vraiment ! dit Georges ; et comment l'ai-je ignoré ?

« Je ne sais, vous en vous en aperce-

viez pas, voilà tout. D'où vient que vous n'êtes plus le même ?

« Ah ! oui, reprit Georges avec un soupir, vous avez raison, en effet ; bien des choses sont changées en moi depuis ce temps, et je ne suis plus le même, comme vous dites ; je veux essayer de vous faire oublier l'être indifférent et maussade que vous avez connu ; est-ce possible, cela ? »

Rose marchait de surprise en surprise en voyant Georges entrer le premier dans cette voie où elle craignait tant de ne pouvoir l'amener ; son cœur se gonfla sous un rayon d'espoir ; elle fut si heureuse qu'elle ne put répondre.

Georges continua :

« Est-ce possible ? Rose, je vous le demande ; pourriez-vous oublier l'homme bizarre d'il y a un mois ? lui pardonneriez-vous ses torts, sa sauvagerie, sa froideur, son injustice ? O ma pauvre Rose, enfant que vous êtes, vous ne pouvez savoir ce qui s'est passé en moi. Voyez-vous, j'ai bien des souffrances pour excuser, si vous saviez !... » répéta-t-il en embrassant dans une seule pensée toute sa douloureuse histoire.

Il s'arrêta : cette évocation du passé souvrait avec violence des plaies encore saignantes ; l'émotion le gagna, il cacha sa tête entre ses mains, et un court sanglot souleva sa poitrine.

En le voyant si désespéré, Rose eut un de ces mouvements généreux et passionnés auxquels certaines femmes ne savent pas résister.

Elle s'arrêta, et, posant sa petite main sur le bras de son mari, le forçant à découvrir son visage troublé :

« Georges, dit-elle avec une douce

solenité douce, Georges, je sais tout... oui, tout, répéta-t-elle, et je vous pardonne.

« Comment, vous savez !... s'écria Georges ; vous, Rose ! Oh ! non, c'est impossible... Qui aurait pu vous dire ?... »

« Vous-même, » fit-elle en tirant de son corsage la lettre de Georges à Etienne et en la lui donnant.

Georges resta un moment atterré ; il prit la lettre d'une main tremblante.

« Cette lettre entre vos mains ! Par quelle voie y est-elle arrivée ?... Oh ! quelle énigme !

« Ne cherchez pas, Georges ; voici la vérité : votre ami a été amené, par des circonstances dont vous serez instruit, à commettre la louable indiscretion de me l'envoyer.

« Quoi ! vous connaissez mes tristes égarements... vous savez... et vous ne me haïssez pas !... Oh ! alors, Rose, alors, c'est que vous êtes un ange !... »

« Je suis votre femme, et je veux vous aimer, moi, répondit-elle avec un ton de tendre reproche.

« Chère Rose, laissez-moi vous dire... » reprit Georges.

Il n'acheva pas : il venait d'apercevoir devant lui le visage couronné de Mme Lescalle, se dressant en travers du sentier avec un geste de divinité vengeresse.

CHAPITRE XXI.

LES ÉPOUX.

« Eh bien ! il est de belles heures pour aller se promener par monts et par vaux, monsieur mon gendre ! fit la dame de ce ton d'autorité aigre dont elle abusait un peu trop. J'aurais dû me douter que vous

étiez revenu en ne voyant pas rentrer Rose à six heures. J'ai été obligée de dîner seule ; ma fille sait cependant bien que c'est une chose que je déteste. Qu'avez-vous donc de si important à faire par les chemins ? Vous aviez sans doute le projet de faire gagner un rhume à Rose ? Voilà une idée, de la trimpler ainsi à moitié nue par le serein de cette saison !

« Madame Lescalle, je vous présente mon respect, » répondit Georges sans s'émouvoir de ce flot de paroles acides.

Il était fort contrarié de l'apparition inattendue de sa belle-mère, mais il n'en voulait rien faire paraître.

« Je ne suis pas responsable, reprit-il, de ce que, pendant mon absence, Rose est sortie sans chapeau ; j'ai rencontré ma femme et sa tante sur la route, Mme Lescalle est retournée aux Capucins, j'ai ramené Rose ici ; tout cela est fort simple et ne devrait pas m'attirer vos reproches. — Ce qui n'est pas simple, riposta Mme Lescalle, c'est votre inexplicable absence. Vous aviez bien besoin d'aller à Marseille plus de quinze jours durant !

« Je n'ai pas été à Marseille pour me promener, dit Georges en jetant un regard expressif à Rose. Dieu le sait ! j'y ai été pour un motif grave.

« Quel motif ?

« Une affaire ! des grandes affaires que les vôtres ! murmura entre ses dents Mme Lescalle ; il me semble, reprit-elle tout haut, que la première affaire pour un homme marié depuis six semaines bientôt, pour un homme raisonnable (et elle appuyait sur ce mot), c'est de s'occuper de sa femme.

« C'est tout à fait mon sentiment, aussi je crois mes affaires terminées, et